

## PROJET DE LOI SUR LES HYDRO- CARBURES

# Le plaidoyer du chef du gouvernement

Abordant l'avant-projet de loi sur les hydrocarbures et qui fera, selon lui, «l'objet d'une concertation avec l'UGTA», Ahmed Ouyahia a précisé que «c'est aussi par la force de l'argument» que ce projet de loi continuera de progresser sereinement. Une loi «naturellement fidèle à la Constitution» et qui «ne réduira pas la part de la Nation dans les ressources en hydrocarbures».

Une loi qui, selon lui, «n'a pas aussi pour finalité de privatiser Sonatrach. Elle engagera la responsabilité de l'Etat dans sa mission de puissance publique par le biais d'organismes appropriés et libérera Sonatrach et toute l'industrie nationale des hydrocarbures d'intraves et de charges».

Un texte de loi qui permettra, dira Ahmed Ouyahia, à cette industrie «d'engager encore davantage ses propres moyens et de mobiliser d'autres apports pour développer son apport au développement national» et à l'Algérie «de renforcer l'exploration et l'exploitation de ses capacités et de ses potentialités sur le marché mondial de l'énergie et, partant, de consolider la richesse nationale. Une appréciation, par ailleurs, confortée par le ministre de l'Energie et des Mines, M. Chakib Khelil, qui a estimé que la mise en œuvre de ce projet de loi permettra d'attirer plus d'investissements étrangers, l'Algérie étant en compétition en ce domaine avec plusieurs pays et notamment ceux du voisinage».

A ce propos, M. Khelil a indiqué que notre pays a attiré durant la dernière période 8,5 milliards de dollars dont 650 millions de dollars dans le secteur de l'électricité et du gaz et 120 millions de dollars dans les mines.

C. B.

## INVESTISSEMENT PRIVÉ DANS L'ACTIVITÉ MINIÈRE

# 20 milliards de dinars mobilisés

Le nombre des titres miniers attribués depuis la promulgation de la loi minière, en juillet 2001, a été de 1300 dont plus de 500 titres miniers d'exploration, le domaine minier étant constitué actuellement de plus de 1400 titres miniers et autorisations d'exploitation en cours de validité. Une croissance de l'activité minière essentiellement due, selon le ministre de tutelle, à la participation en force du secteur privé national et étranger qui mobilisera pour mettre en exploitation ses unités de production, un investissement global estimé à 20 milliards de dinars. Dans ce sens, M. Khelil a notamment relevé que douze opérations d'adjudications dans le secteur minier ont été réalisées, permettant d'octroyer plus de 380 titres miniers et permis de verser au Trésor public un montant de plus de 900 millions de dinars. Par ailleurs, plus de 500 titres miniers d'exploration ont été octroyés, mobilisant un investissement de plus de 500 millions de dinars que l'investissement privé a supporté. Plus de 80% de ces titres miniers d'exploration seront transformés, d'après Chakib Khelil, à plus ou moins brève échéance en titres miniers d'exploitation.

C. B.

## APRÈS LES AUGMENTATIONS DES PRIX DU CARBURANT

# Les protestataires ont été manipulés, selon Ouyahia

«L'ordre sera préservé, la loi rigoureusement appliquée et les réformes incontournables», a asséné le chef du gouvernement, M. Ahmed Ouyahia, hier au siège de Sonatrach, en réaction aux violences que certaines régions du pays ont récemment vécues suite aux augmentations des prix des produits énergétiques. Des violences que le chef du gouvernement a qualifiées de «manipulations actuelles de rentiers et de politiciens à la suite de la récente augmentation des marges de ces produits».

Chérif Bennaceur - Alger (Le Soir) -Exprimant sa tristesse tant «de voir des jeunes, manipulés, aller à la casse» que savoir «qu'ils seront traduits en justice», le chef du gouvernement a tenu à sensibiliser et à rassurer les citoyens, la protestation obéissant selon lui à d'autres contingences que la préoccupation de justice sociale. Mais aussi, il a voulu lever l'équivoque quant aux divergences supputées entre l'exécutif «qui définit la politique des prix» et le Parlement qui «codifie la taxation». En fait, ces marges n'ont pas connu de changement pendant sept longues années, le citoyen devant, selon lui, «comprendre les enjeux réels et savoir que le populisme est toujours victime de ses propres limites». Cela, en rappelant «l'expérience amère des hausses tardives mais énormes des prix du pain et du lait dans les années 1990». Dans le même sens, Ahmed Ouyahia a indiqué que l'exécutif qui «assurera ses responsabilités» doit

«aller au charbon» au même titre que le président de la République, «en harmonie et fidélité avec son programme». Et même si son discours peut aller à contre-courant de la réalité, une manière pour Ahmed Ouyahia de remettre les pendules à l'heure en ce qui concerne les réformes structurelles menées il y a quelques années et sans «l'apport précieux» desquelles l'Algérie n'aurait pu réaliser des progrès. A ce propos, il a estimé que «depuis quelques années, dans la sécurité et la stabilité retrouvées, l'Algérie renoue avec le développement et la croissance, et voit le chômage enfin commencer à reculer (et), un développement palpable partout à travers le pays même s'il est naturellement encore insuffisant». Cela même si, selon le ministre de l'Energie et des Mines, M. Chakib Khelil, l'Etat «demeurera engagé dans son rôle de pourvoyeur de l'énergie électrique et du gaz pour l'ensemble des citoyens là où ils se

trouvent, et veillera à assurer, d'une manière rationnelle, l'alimentation de ses citoyens en développant les réseaux de distribution existants pour atteindre toutes les régions du pays et plus particulièrement les zones désertées».

Les réformes structurelles sont incontournables

Des réformes «indissociables de l'attachement permanent de notre pays à la justice sociale et à la solidarité nationale ainsi que de l'attachement de notre peuple à ses propres valeurs» et qui «doivent introduire dans notre gestion, dans tous les domaines, la modernité et l'efficacité universelles». A ce propos, «douloureuse» a été, selon lui, «la facture payée par la nation aux graves retards dans la réalisation de la transition nécessaire et accumulés dans les différentes réformes incontournables, la mise en place et le succès «des réformes engagées par l'Algérie qui se redresse, sous la conduite du président de la République» étant, selon Ahmed Ouyahia, «indispensables aujourd'hui». Cela étant, Ahmed Ouyahia a tenu, à l'endroit de l'opinion nationale, à «dissiper les craintes de ceux qui sont sincères dans leurs appréhensions des changements et d'aborder les travailleurs». Mais aussi, selon lui, «pour barrer la voie aux argu-

ments fallacieux de ceux qui tentent d'aller à contre-courant de l'Histoire, soit par simple dogmatisme politique, soit, plus grave encore, parce que les intérêts rentiers ou spéculateurs sont dérangés par les réformes».

D'où la nécessité, à son avis, «de cultiver le dialogue avec le partenaire social pour éviter à la collectivité nationale de céder aux attraits, nécessairement passagers, d'une conjoncture favorable du marché mondial des hydrocarbures». Un marché qui «avait atteint 40 dollars le baril il y a vingt-cinq ans déjà, mais que cela ne nous a pas empêchés, faute de réformes et de mutations, de connaître une grave crise financière, au milieu des années 1980». Tout en vantant les mérites de la libéralisation du marché et les expériences déjà menées en matière de privatisation des EPE qui ont «très souvent entraîné des effets bénéfiques sur la production, sur le sort des travailleurs et sur la création de nouveaux emplois», il a observé que «là où les missions de l'Etat et de l'entreprise ont été déjà distinguées, les travailleurs du secteur n'ont rien perdu bien au contraire, mais surtout, les consommateurs ont en largement bénéficié».

C. B.

## SECTEUR DE L'ENERGIE ET DES MINES

# Trois agences de régulation installées

Le chef du gouvernement, M. Ahmed Ouyahia, a installé hier au siège de Sonatrach les conseils d'administration de l'Agence nationale du patrimoine minier (ANPM) et l'Agence nationale de la géologie et du contrôle minier (ANGCM) ainsi que celle de la Commission de régulation de l'électricité et du gaz. En présence du ministre de l'Energie et des Mines, M. Chakib Khelil, ainsi que de plusieurs ministres, cadres du secteur énergétique et représentants du milieu bancaire et financier, Ahmed Ouyahia a félicité les membres de ces conseils qui, dans leurs responsabilités de régulation et de contrôle, sont «à même d'être le symbole d'une transition enfin réussie par l'Algérie».

En fait, la mise en place des institutions consacrées par la loi minière, promulguée en juillet 2001, et par la loi relative à l'électricité et la distribution du gaz par canalisations, obéit, selon M. Khelil, «à un souci d'une prise en charge plus efficiente des tâches que doit assumer le ministère de l'Energie et des Mines et d'une meilleure gouvernance des prérogatives qui lui sont dévolues». Selon le ministre de l'Energie qui a mis l'accent sur la «politique d'ouverture de notre économie en encourageant la concurrence et la transparence que nécessiterait la réussite de la mise en place d'une économie de marché», «l'Etat devrait abandonner ses rôles d'opérateur, de détenteur de monopole et d'unique investisseur

et ne se consacrer qu'à son rôle de régulateur et d'incitateur à l'investissement, garant de l'intérêt public en général et du service public en particulier». Dans le cadre «non d'une libéralisation sauvage et incontrôlée mais d'une dérégulation raisonnable et une ouverture économique», cette cérémonie d'installation constitue, selon M. Khelil, le lancement de «l'ultime phase de parachèvement des réformes initiées voilà plus de cinq ans par le ministère de l'Energie et des Mines, à l'effet d'améliorer la gestion de son domaine d'activité et de redynamiser le développement du secteur».

En fait, ces trois agences de régulation, en tant qu'autorités administratives autonomes, exer-

cent, de son avis, un rôle important de sauvegarde de l'intérêt national et du développement du secteur, ainsi qu'un atout pour une meilleure attractivité en investissements efficaces et des recettes plus importantes pour l'Etat. Des agences dont la pratique et l'application sur le terrain serviront, selon lui, «à nous familiariser avec cette nouvelle formule de gestion et de gouvernance de l'administration, formule que l'on étendra, sans nul doute, aux autres secteurs que nous projetons de réformer». Notamment, dans les hydrocarbures «puisque le débat a été relancé, ou nous envisageons d'accroître nos efforts pour rattraper le temps perdu».

C. B.

## EMEUTES DE BOUIRA

# 20 personnes mises sous mandat de dépôt

Suite aux émeutes qui ont éclaté durant la journée de samedi dernier au niveau de la commune d'Aïn-Laloui, située à 18 km à l'ouest de Bouira, 20 personnes ont été interpellées par les éléments des brigades antiémeute de la Gendarmerie nationale.

Yazid Yahiaoui - Bouira (Le Soir) - Le lendemain, les 20 personnes furent présentées devant le juge d'instruction près le tribunal de Sour-El-Ghozlane et après leur audition, elles furent placées sous mandat de dépôt pour des chefs d'inculpation de trouble à l'ordre public et destruction des biens de l'Etat.

Hier, au troisième jour de cette situation tendue, les citoyens de

la commune d'Aïn-Laloui, menaçaient à tout moment de revenir à la charge et fermer la voie à la circulation au cas où leurs camarades ne seraient pas libérés immédiatement. Dans l'après-midi, lors de notre déplacement sur les lieux, plusieurs personnes que nous avons rencontrées nous dirent que les arrestations ont été faites d'une manière arbitraire et brutale et la plupart des jeunes arrêtés n'avaient même pas participé aux manifestations de rue de la journée. En outre, et toujours dans l'après-midi d'hier, une délégation de parents des personnes arrêtées devait se déplacer à la wilaya pour voir le wali.

Notons par ailleurs, qu'hier, et alors que la situation semblait se

calmer dans quelques localités qui avaient déjà connu des troubles, à savoir, Sidi-Khaled, Ath-Mansour et Saida-Abid, les troubles persistaient au niveau de Bir-Ghbalou et Sidi-Yahia, ainsi qu'au niveau de la localité de Tizi-Larbaâ dans la commune d'Aomar, à 22 km au nord-ouest de Bouira. En effet, dans cette dernière, dès la matinée, les villageois ont fermé la RN 25 reliant Aomar à Draâ-El-Mizan, dénonçant à leur tour la hausse des prix du transport et celui du gaz butane. Et il a fallu toute la diplomatie des autorités locales pour ramener les gens à de meilleurs sentiments et libérer la voie à la circulation. Enfin, notons que les transporteurs de Lakhdiara ont obser-

vé hier une journée de grève pour réclamer l'augmentation du prix de transport, alors qu'au niveau de la commune d'Ath-Leksar, les transporteurs ont déjà opté pour une augmentation de 10 DA. Une situation qui a eu pour effet, des affrontements entre eux et les citoyens.

Rappelons que pour avoir plus de précisions concernant ces hausses des prix, surtout relatives aux transporteurs, nous avons contacté les directeurs du transport et de la concurrence et des prix, mais ceux-ci étaient absents, retenus au niveau de l'APW où les «élus» débattaient depuis plus d'une semaine sur... le budget prévisionnel de l'année.

Y. Y.